



Communication n° 121- 122

Berne, 28 octobre 2020

## Report de l'assemblée générale ordinaire 2020

Madame, Monsieur,  
Chers Membres,

L'évolution de la situation en ce qui concerne la pandémie de covid-19 nous contraint à **annuler la tenue d'une assemblée générale en 2020** que nous avions programmée le 12 novembre prochain (convocation que certains d'entre vous ont déjà reçue par courrier postal). C'est la raison pour laquelle cette communication porte un double chiffre d'ordre. Nous organiserons une **assemblée générale au printemps 2021** lors de laquelle nous traiterons les affaires restées en suspens.

Informations complémentaires :

- Nos membres disposant d'un abonnement internet reçoivent en annexe les comptes 2019 et le budget 2020 pour information (comptes qui n'ont pas encore pu être révisés pour raison de covid-19 mais qui le seront en tous les cas avant l'assemblée générale 2020-2021).
- Nos membres sans liaison internet recevront ces documents sur demande.
- Il sera procédé au vote sur les comptes 2019 et le rapport d'exercice 2019 lors de l'AG du printemps 2021.
- Le procès-verbal de l'AG du 11 avril 2019 peut être consulté sur notre site ([www.souslaloupe.ch](http://www.souslaloupe.ch)) ou vous être envoyé par courrier sur demande.
- Les autres objets de l'ordre du jour seront traités lors de l'assemblée générale du printemps 2021.
- Il est rappelé aux quelques membres concernés qu'ils doivent encore verser le montant de leur cotisation pour l'année 2020, sous peine d'être rayés du fichier à la fin de l'année.

Dans l'espoir que vous passerez un automne et un hiver dépourvus de soucis liés à ce virus, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

*sous la loupe*  
Le comité